

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ INTERNATIONAL

PROJET ASSOCIATIF

Bourgogne-Franche-Comté International (BFC International) est une association de loi 1901 basée à Besançon qui s'appuie sur deux sites, à Dijon et à Besançon. Elle a été créée le 25 mars 2017 suite à la fusion entre le réseau Bourgogne Coopération et le Centre de ressources pour la coopération décentralisée en Franche-Comté (CERCOOP F-C).

OBJECTIFS

Bourgogne-Franche-Comté International a pour objet de **favoriser la qualité et le développement des actions de coopération et de solidarité internationale** conduites par les actrices et les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté.

Ses missions s'articulent autour des fonctions d'observatoire de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté, d'information des actrices et des acteurs, de promotion et de valorisation de leurs initiatives, d'appui-conseil, d'accompagnement et de formation ; de mise en réseau, de mise en cohérence, de concertation et de mutualisation ; d'animation et de coordination de projets et de dispositifs régionaux.

Bourgogne-Franche-Comté International mobilise tous les moyens nécessaires pour développer la coopération et la solidarité internationale, en complémentarité avec les politiques publiques et les autres organismes régionaux pouvant être concernés. Elle s'appuie sur les compétences locales, régionales, nationales, européennes et internationales dans ce domaine.

VALEURS ET PRINCIPES D' ACTIONS

Les valeurs de l'association Bourgogne-Franche-Comté International sont présentées dans [la charte des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté](#).

UN RÉSEAU RÉGIONAL MULTI-ACTEURS

L'association Bourgogne-Franche-Comté International est un réseau de structures morales qui fédère et anime la concertation entre les collectivités territoriales, les associations, les institutions, les entreprises et toute autre structure morale de Bourgogne-Franche-Comté engagée dans la coopération et la solidarité internationale.

À l'échelle nationale, l'association Bourgogne-Franche-Comté International est membre de la Conférence inter-régionale des réseaux régionaux multi-acteurs (CIRRMA). Elle est notamment soutenue par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Pour permettre l'atteinte de ses objectifs, l'association Bourgogne-Franche-Comté International se fixe les orientations suivantes afin de répondre aux besoins et aux attentes exprimés :

- › Animer et développer un réseau multi-acteurs de la coopération et de la solidarité internationale à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté, garantissant la consolidation des emplois et des ressources existantes et le renforcement des activités menées préalablement ;

- › Définir, redéfinir ou renforcer le partenariat avec les collectivités territoriales, les associations, les acteurs économiques et les institutions de la région Bourgogne-Franche-Comté, autour de la coopération et de la solidarité internationale, dans le but de consolider les ressources de l'association et de favoriser l'efficacité et la cohérence des actions mises en œuvre en région, tout en travaillant à impliquer d'autres acteurs et actrices dans la dynamique d'animation territoriale régionale ;
- › Garantir la mise en place d'actions de proximité et décentralisées, en mettant en œuvre des outils et des services accessibles aux habitants des territoires les plus isolés, notamment ruraux ou dans les quartiers prioritaires. Cette ambition s'appuiera sur la présence physique régulière de l'équipe salariée sur les territoires.
- › Développer et/ou renforcer certains champs d'action stratégiques, en cohérence notamment avec les priorités locales, nationales et régionales, notamment et sans que cette liste soit exhaustive : l'engagement de Service Civique, l'éducation à la citoyenneté mondiale, la cohésion sociale et le « vivre-ensemble », l'implication des acteurs économiques et de la jeunesse dans les dynamiques de coopération et de solidarité internationale, l'appui au développement des politiques publiques des collectivités favorisant l'ouverture au monde, la dimension européenne de la coopération, etc.
- › Définir une stratégie, des outils et des ressources adaptés à la spécificité du territoire régional, en s'appuyant notamment sur l'existant et en favorisant la concertation et la mutualisation.
- › D'appuyer, d'associer et de mobiliser des acteurs et actrices (associations, collectivités locales, organismes privés et publics, etc.) dans le cadre d'actions innovantes et d'actions de sensibilisation des habitantes et habitants de Bourgogne-Franche-Comté à la coopération et à la solidarité internationale.
- › Plus globalement, la nécessité de l'ouverture internationale des citoyennes et citoyens de la région pour relever les défis mondiaux, notamment de lutte contre la pauvreté et de la protection de la planète, plaide pour agir en coopération internationale et d'en faire une politique publique transversale, ouverte et assumée en lien avec les autres politiques publiques.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

Axe n°1 • Animer un observatoire

Objectifs : assurer un rôle d'observatoire de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté en identifiant les acteurs engagés dans ce domaine, en recensant et en étudiant leurs initiatives et leurs pratiques.

Principaux résultats attendus :

- › Développement et animation d'une base de données des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté, accessible à toutes et à tous en ligne sur le site du réseau régional ;
- › Réalisation de baromètres et d'outils de communication favorisant la connaissance et la compréhension des dynamiques de coopération et de solidarité internationale en région, grâce à l'exploitation statistique de la base de données des acteurs ;
- › Réalisation d'études régionales thématiques et géographiques en Bourgogne-Franche-Comté, permettant d'effectuer des états des lieux, de définir des stratégies et des actions à mettre en œuvre pour favoriser le développement et la qualité des actions en région.

Axe n°2 • Information et communication

Objectifs : informer, communiquer et promouvoir, auprès de tous les publics et de tous les lieux de vie de la région Bourgogne-Franche-Comté - et plus particulièrement des jeunes générations et des habitants les plus isolés - les initiatives menées par les actrices et acteurs de la région dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationale, les enjeux, l'actualité et les ressources accessibles dans ce domaine.

Principaux résultats attendus :

- › Respect et promotion de l'identité graphique de l'association (logo, charte graphique, etc.) ;
- › Réalisation de documents de présentation de l'association (flyers, kakémonos, etc.) ;
- › Gestion et développement d'un portail de ressources et d'information en ligne sur la coopération et la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté (www.bfc-international.org) ;
- › Production et diffusion de lettres et de points d'informations électroniques ;
- › Production et diffusion du semestriel d'information « Interfaces » ;
- › Partage de contenus sur les réseaux sociaux ;
- › Développement de partenariats avec les médias en région.

Axe n°3 • Accompagnement et renforcement des capacités

Objectifs : renforcer les capacités des acteurs de la région dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationale à travers l'orientation, l'appui-conseil, l'accompagnement et la formation des porteuses et porteurs de projets, la structuration et le développement des ressources afin de renforcer l'efficacité et la pérennité des actions menées localement et internationalement.

Principaux résultats attendus :

- › Conception et animation d'un programme régional annuel de rencontres et de formations à la coopération et à la solidarité internationale ;
- › Sur les différents sites du réseau Bourgogne-Franche-Comté International et dans les différents territoires de Bourgogne-Franche-Comté, conduite de temps individualisés ou d'ateliers d'appui-conseil méthodologique permettant de faciliter la conception, la conduite et l'évaluation de projets, la recherche de financements, nationaux, européens et internationaux ou l'identification de partenaires ;
- › Accompagnement et conseil des collectivités territoriales et des institutions afin de faciliter la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de politiques publiques, et d'aider à la prise de décision.

Axe n°4 • Mise en réseau et animation territoriale

Objectifs : favoriser l'animation territoriale, la mise en réseau, la concertation et la mutualisation entre les acteurs et actrices de la région engagés en coopération et solidarité internationale pour renforcer la cohérence, la lisibilité et l'efficacité des actions menées.

Principaux résultats attendus :

- › Organisation de groupes de travail régionaux thématiques et géographiques afin de définir des stratégies d'intervention partagées entre les actrices et les acteurs, et de mettre en œuvre des actions communes en région pour plus d'efficacité et de cohérence ;
- › Organisation et développement de temps d'information, d'échanges et de concertation entre les organisations de la région, autour d'un pays, d'un thème de coopération, d'un outil ou d'un dispositif ;
- › Organisation de réunions d'échanges de pratiques entre les organisations issues d'une même famille d'acteurs (collectivités territoriales, associations, institutions, etc.) afin d'aborder des problématiques propres à leurs spécificités ;
- › Organisation de journées régionales d'échanges et de concertation « multi-acteurs », en partenariat avec les membres du réseau Bourgogne-Franche-Comté International et ses partenaires, régionaux, nationaux, européens et internationaux.

Axe n° 5 • Animation et développement d'outils et de projets régionaux

Objectifs : développer des outils, des dispositifs et des projets territorialisés innovants et multi-acteurs au service de l'intérêt général.

Principaux résultats attendus :

- › Développement et animation en région de dispositifs ou de projets régionaux notamment dans le domaine de la jeunesse, de la mobilité européenne et internationale, du volontariat, de l'éducation à la citoyenneté mondiale ou de la coopération européenne et internationale (Service Civique, Corps Européen de Solidarité, JSI, VVV/SI, ISI, Festival des Solidarités, etc.) ;
- › Facilitation, développement et coordination de projets régionaux concertés ou mutualisés à l'image des projets de coopération mutualisés « COopérer Pour Réussir l'Avenir - COPRA » Burkina Faso et Niger, ou du dispositif des « Tandems Solidaires » ;
- › Renforcement et développement de partenariats avec les différentes institutions pouvant accompagner et financer des projets de coopération et de solidarité internationale en région (Agences de l'Eau, Agence Française de Développement etc.).

Axe n° 6 • Développement de l'association

Objectifs : animer et développer un réseau régional multi-acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté.

Principaux résultats attendus :

- › De manière générale, mobilisation des ressources nécessaires au développement et à la pérennisation du réseau ;
- › Identification et développement de partenariats avec des acteurs de la coopération européenne, coopération internationale, de la jeunesse, de l'éducation populaire, du développement durable, de l'économie, de l'économie sociale et solidaire, de la santé, de la culture, du patrimoine, de la Politique de la Ville, de l'environnement, de la diplomatie et de tous autres secteurs jugés pertinents afin de favoriser les synergies et complémentarités et une approche transversale de la coopération et de la solidarité internationale ;
- › Développement et consolidation des relations entre les membres adhérents du réseau régional multi-acteurs ;
- › Renforcement des partenariats entre l'association et ses différents partenaires, notamment avec les collectivités territoriales, les institutions ou établissements publics, les acteurs économiques et les services déconcentrés de l'État en Bourgogne-Franche-Comté.

Projet associatif adopté le 25 mars 2017 à Dijon et modifié le 14 juin 2022 à Besançon lors de l'Assemblée générale du réseau Bourgogne-Franche-Comté International.

Ce projet associatif s'appuie sur trois documents annexes, consultables sur [le site Internet](#) de l'association :

- › Annexe 1 : Statuts de Bourgogne-Franche-Comté International ;
- › Annexe 2 : Charte des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale ;
- › Annexe 3 : Définition commune des réseaux régionaux multi-acteurs.